



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 26 Mai 2016
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Ludovic, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, VENET Anne-Marie

Membres excusés :

LUCIEN Martine , PROTIERE Fabien

Secrétaire de séance : GRAEL Richard

Retrait de la délibération n°2016021800010 du 18/02/2016

Monsieur le Maire rappelle que l'association Popope a été créée début 2015 par des jeunes des monts du Lyonnais dans le but de participer au développement de la culture dans la région. Un évènement festif, avec jeux l'après-midi et concert le soir, était programmé pour le 17 septembre 2016 en accord avec la Mairie. Pour la bonne réalisation de ce projet, une délibération a été prise le 18 février 2016 afin de mettre à disposition le terrain de la batteuse à l'association Popope pour concrétiser dans les meilleures conditions de faisabilité (électricité, parking...) ce projet. Par courrier du 28 avril, Monsieur Poble Pierre-Eric fait opposition à cette délibération en présentant un recours administratif invoquant le fait que la délibération a été prise alors qu'elle était inscrite dans les questions diverses et non pas dans un point précis de l'ordre du jour du conseil du 18 février 2016. Afin de rester conforme au contrôle de légalité, le maire propose de retirer cette délibération.

Le conseil municipal décide le retrait de la délibération n°2016021800010 à l'unanimité.

Avis sur l'arrêté préfectoral du 17 mars 2016 portant sur le SDCI (Schéma de Coopération Intercommunale du Rhône)

Monsieur le Préfet n'ayant pas donné son courrier pour avis des municipalités sur ce sujet, le maire propose de reporter ce point ultérieurement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le report de cet avis.

Avis sur le projet de dissolution du SIVOS du collège de Sainte Foy l'Argentière

Monsieur le Maire rappelle que deux collèges sont

référents sur le territoire pour notre commune (Sainte Foy l'Argentière et Chazelle). En 2015, 5 élèves ont choisi celui de Sainte Foy l'Argentière et pu bénéficier des avantages du SIVOS.

Le conseil municipal rend un avis défavorable à l'unanimité sur le projet de dissolution du SIVOS.

Mise à l'enquête publique conjointe des projets de révision n°1, de révision n°2 et de modification n°1 du Plan local de l'urbanisme

Monsieur le Maire dit que dans le cadre des révisions et de la modification du PLU, Monsieur Solente a été désigné comme enquêteur titulaire et Mme Vaz enquêtrice suppléante. Les 3 enquêtes publiques seront simultanées et se dérouleront à la mairie de Meys du 13/06/16 au 16/07/16 midi. Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations, propositions, et contre-propositions sur les registres d'enquêtes tenus à sa disposition aux jours et heures d'ouverture habituels, soit le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 11h30, sauf le premier mercredi du mois, le jeudi de 10h à 11h30, le vendredi de 14h à 16h, le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30. Le commissaire enquêteur accueillera le public le mardi 21 juin de 15h à 18h, le jeudi 30 juin de 9h à 12h, le samedi 16 juillet de 9h à 12h.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la mise à l'enquête publique conjointe du PLU, à l'unanimité.

Approbation du règlement de la garderie périscolaire 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle le règlement adopté en 2015 pour la garderie et demande s'il y'a des modifications éventuelles à y apporter.

Le conseil municipal propose de ne pas apporter de modification au règlement pour l'année 2016-2017, à l'unanimité.

Renouvellement de la convention d'utilisation des jardins familiaux de l'éco quartier

Monsieur le Maire rappelle que des jardins familiaux sont mis à disposition des habitants désireux de créer leur propre jardin et recherche une ou deux personnes pour compléter le nombre de bénéficiaires actuels. La convention d'utilisation est renouvelée à l'unanimité.

Demande de subvention au titre des amendes de Police

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier dans le cadre des produits relatifs aux amendes de police dont l'objet serait des aménagements (plateaux) sur la RD71 qui traverse le bourg.

Cette demande est approuvée à l'unanimité

Lancement du marché pour les travaux de rénovation thermique et mise en accessibilité des bâtiments publics

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Séon a été mandaté pour la maîtrise d'œuvre du chantier de rénovation thermique et mise en accessibilité et propose de lancer un appel d'offre sous forme de marché à procédure adaptée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Mise à disposition d'une salle communale pour le Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais a pour habitude de tourner entre les villages de la Communauté de commune des Hauts du Lyonnais pour effectuer son Conseil d'administration et sollicite Meys pour la mise à disposition d'une salle pour son prochain Conseil.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions diverses

- La Commémoration de la bataille de Verdun aura lieu le 29 mai, à 10h devant le monument aux morts avant la fête des mères.
- Les Pompiers de Haute Rivoire souhaitent fêter la Sainte Barbe avec les habitants du village, une occasion d'échanger, de partager. Pour cette occasion ils sollicitent la mise à disposition de la salle polyvalente le samedi 26 novembre 2016.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité
- Le Sou des Ecoles organise le repas de la Kermesse le 02 juillet et demande l'autorisation d'utiliser le stade de la Gare avec l'installation de 2 chapiteaux. Le conseil municipal donne son accord.
- L'association Meys Village demande l'autorisation en cas d'intempérie de pouvoir utiliser la salle du stade le 28 mai pour leur cours d'escrime. Accord du conseil municipal.
- L'association Histoire et Patrimoine participe aux journées du patrimoine de Pays et des Moulins organisées les 18 et 19 juin prochains sur le thème Métiers et savoir-faire. Ils exposeront le samedi 18 de 9h à 17h à la salle de la cantine.
- Monsieur Alvergnas demande aux conseillers de faire la distribution des bulletins du comice des 4 cantons le 26 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 juin 2016 à 20h30.



Philippe GARNIER
Maire